

Grappellhadzè

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **42 (1904)**

Heft 51

PDF erstellt am: **22.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-201757>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Les végétaux et les noms de lieux.

(Suite.)

Un seul endroit du canton de Vaud tire son nom d'*arcossei*, désinence patoise du nerprun purgatif, c'est la plaine d'Arcossay près de Villy (Ollon).

Le *tendron* (bugrane rampante ou arrête-bœuf) a donné le sien aux champs des Tendronnaires (Ecublens).

Un document de 1284 mentionne un Lentillier à Mont-sur-Rolle. Ce nom vient de *lentille*, plante dont la culture a aujourd'hui à peu près disparu de notre pays.

La fève, en patois *fava*, était aussi beaucoup plus cultivée jadis que maintenant, surtout dans les régions montagneuses. Elle a valu aux gens de Château-d'Ex le surnom de Favottais, mangeurs de fèves. Quelques autres lieux en gardent de même le souvenir : Les Faveires, prairies d'Ormont-Dessus, et Es Faveires, champs d'Essertines sur Rolle.

Le mot *pois* se rencontre dans Pisy et dans Pesières, champs près de Vevey.

L'amandier, en patois *amandolay*, se rencontre encore çà et là dans les vignes de La Côte. Un parchet du Vignoble d'Yverne s'appelle les *Amandoleys*.

De *premi* ou *prumi*, formes patoises de prunier, dérivent : Premier, Pruney (Echandens), Es Pruniers (Ormonts).

Le prunier sauvage, en patois *belossi* ou *bolossi*, a servi à dénommer Belossier, près de Noville.

Poulta, *pouetta*, *poulet*, noms patois du cerisier à grappes, se retrouvent dans Praz Pouttet, à Corbeyrier ; au Pouttet, à Morcles ; à Pouttets, à Ormont-Dessus.

De nombreux endroits, au sud-ouest du canton, s'appellent au Cerisier.

De *rionze* (la ronce) viennent : Ronzier (Féchy et Nyon) ; Rionzes (Yverdon), Rionzon (Bière), Rionzey (Ormonts), Rionzi ou Rionzy (Senarclens, Valleyres-sous-Rances, Préverenges, Le Mont sur Lausanne), Rionzetta, affluent de la Grande-Eau.

Le Rosey, Rosay, Rosière, la Rousaz, la Rosiaz, etc., dérivent de *rose*.

Le nom latin du pommier (*malum* et plus tard *melum*) se rencontre dans plusieurs Maley, Malley, Meley, Mellet et Mely.

Quant au fruit du pommier, il a donné son nom à Pomy, Pommey, Pommier, Pommeriaz, Pomeiry, Pomieret.

Le *perei* (le poirier) a servi à dénommer un endroit près de Chesière : La Peray.

L'arbre sauvage est généralement connu sous le nom de *blessenei* ou *blessonei*. De là : Montblesson, sur Lausanne ; en Belleson, près d'Arnex (Orbe) ; en Belosson, à Gryon.

C'est ici le lieu de rapporter les noms des nombreuses localités qui tirent leur nom d'arbustes épineux : Epenaz, Ependes, Epeney, Epenay, Epenex, Epenoud, Epenaux, Penau, tous noms dérivés d'épine ou *épena*.

Un mot vieux français *escoive*, buisson de ronces, a donné : Les Ecovets, chalets sur Ollon.

Un autre terme archaïque, *espoisse*, *espesse*, fourré épineux, se retrouve dans Epesses, ainsi que dans Epeisses (Ollon).

Témé, *temala*, thymier, nom populaire du sorbier des oiseaux. Ce gracieux petit arbre a servi à désigner quelques pâturages : Le Thoumalay, à l'Etivaz ; le Tomelay, à la Forclaz.

D'*allier*, forme vieillie d'alizier, viennent : le plan de l'Allier sur Lignerolles ; Allierex, Ollon.

Savougnon (cornouiller sanguin) donne Savougnny, près de Bex, au pied du Montet.

Le cornouiller commun : Cornioley, à Roche. Des bois et des prés de Monthey s'appellent Cormoley. Ce dernier mot présente une

variante qui le rapproche de corme ; ce mot désigne, en effet, à la fois le fruit du cornouiller et celui du cormier ou sorbier, les deux dérivant du même mot latin *cornum*. Ronsard les distinguait jadis :

Et la corneille au dur noyau de pierre,
La corme aussi qui le ventre resserre...

Sau, *sahu*, ou *sava*, noms patois du saule : le Sau, au Sau, en Sau ou Saux, en Saumont, etc.

Chardon : Chardonne, Chardonney, Cherdonney.

Gresala (airelle myrtille) : Les Gresalays, à Baulmes, Chavannes-le-Chêne, Rovray, Montreux ; la Gresallaire, maisons à Curtilles.

Bruyères : Les Bruyères, à La Sarraz et à Bonvillars.

Le houx, en patois des alpes *agrebilay* et *thau* ou *tau* dans la plaine : la forêt d'Agriblieraz à Blonay ; le bois du Tau près de Chillon ; le hameau de Tau, à Blonay ; les vignes du Tau à Vernex-Montreux.

Le *frêne*. Cet arbre a fourni les noms d'un très grand nombre de localités, villages et hameaux : Frêne, Franoz, Frenoz, Franez, Franez, Fresney, Frenières, Fregnire, Fragnolet, Frenelley.

Une ancienne forme du même mot a donné : Frasse, Frasses, Frassis, Frassys, Frassetaz, etc.

Le Pévray, maison à Eclépens et vigne à Pully, tire son nom de *pevria*, menthe poivrée.

Perrevuit, à Curtilles, Lovattens, Mollens et Morrens, vient de *perrevouet*, l'origan commun, qui affectionne les endroits pierreux.

Piolet, thym serpollet, donne Piolet, prairie à Leysin.

Droutze, lampé : les chalets de Droutzai, aux Ormonts.

Saletta, oseille : les Salettes ou Salettaz, à Gland, Préverenges, l'Isle, Montricher, Eclépens.

Boui, buis : Buchillon, Bossey.

Ortie : L'Ortier, au-dessus de Roche, et aux Mosses.

Tsenéva, chanvre : les Cheneveyres, à Vevey et à Forel (Lavaux) ; les Chambrettes, à Crans et Lully ; Canevet, à Bassins ; Capivet, à Mauborget.

Oulmo, orme : Ormet, à Ecublens ; es Ormes et à l'Ormoz, à Ollon.

(A suivre.)

A double usage. — Une jeune fille qui vient de se marier, a reçu d'une de ses amies un balai. Au manche était attachée une carte, avec ces mots :

« Quand le ciel matrimonial est au bleu, faire usage de l'extrémité inférieure pour approprier la maison. Quand le temps est à l'orage, user de l'extrémité supérieure sur les côtes de son mari. Cela rétablira la tranquillité ».

Histoires d'horloges.

I

Lutry possède — qui s'en douterait ? — une antique horloge ; seulement... elle n'eut jamais de cadran et, depuis un an, elle ne sonne plus ! Tout le mécanisme, en fer forgé, est pourtant là, dans la tour de l'église, robuste et complet, défiant les siècles.

Le *Manual* (procès-verbal) du Conseil raconte qu'en 1590, le 15 mars, « maître Jacques Richard, maître faiseur de relouge, bourgeois de Viveys, ayant bien racoustré le reloge de la ville, le Conseil décide de lui payer les 45 florins à luy promis et ung bon teston de vin à son serviteur, et que pour le récompenser lon luy doibve acheter ung aulne et ung tiert d'aulne de bon draps de sarge, la moytié de rouge et l'autre moytié de blanc, et ung aulne

de caffaz des mesmes couleurs, pour en faire ung pair de chausses des couleurs de la ville ».

On voit d'ici le bonhomme s'en aller, — une jambe rouge et l'autre blanche, suivi de son serviteur copieusement abreuvé, — par le « Grand chemin de Wevey », comme le désigne encore, avec une main indicatrice sculptée, la vieille molasse encastrée dans le mur, à droite, à la sortie orientale de Lutry !

Si l'on traitait encore si bien les horlogers de notre époque, il s'en trouverait plus d'un pour « racoustrer » l'horloge muette !

II

Il y a bien des années, une commune avait reçu un don pour établir une horloge. Il y avait de quoi faire l'horloge, mais non pas avec des cadrans... La municipalité délibère... Faut-il compléter la somme pour avoir des cadrans ? Le syndic est carrément opposé à cette dépense. Mais, à sa stupéfaction, la majorité se dessine en faveur des cadrans. On va voter.

— Mâ, di-vaï, chuchote le syndic à l'oreille de son voisin, qu'ôte-tu cin qu'on *cadran* ?

— L'è un vesadzo dè montre, avoué dou mans, po marquâ lè z'ourès.

— Ah ! l'è cein ? Ao bin, sù d'accou !

Et les cadrans furent votés à l'unanimité.

Le second fait est aussi historique que le premier.

Officiel !

Nous coupons l'annonce suivante dans la *Feuille des avis officiels* du 13 courant :

« A ..., le soussigné, muni de l'autorisation nécessaire, fera miser, pour paiement comptant :

» Un taureau primé en bon rang au concours d'automne, à ..., 1903, dix mères vaches dont la plupart assaisonnées pour le veau après le nouvel-an, environ cent cinquante quintaux métriques de foin et regain de première qualité, etc., etc.

» ..., le 8 décembre 1904. »

Que pensez-vous de l'assaisonnement ?

Eût-on jamais donné autant d'esprit à la *Feuille des avis officiels* !

On demande un cocher.

On nous écrit :

Il y a deux ans, je me trouvais dans un bureau de placement

Un jeune Allemand se présente pour une place de cocher, demandée.

La directrice du bureau charge son commis — un Allemand, lui aussi — de s'entendre avec son compatriote.

— Dites-lui bien que c'est une place excellente. Tous les cochers y restent au moins dix à douze ans. Je puis l'assurer ; ils me l'ont certifié, et en voilà bien déjà une vingtaine que je place dans cette maison.

(Authentique.)

A. M.

Grappellhadzè.

— A-te dza bin nehy à Freidèvela ? demandâvo à n'on païsan de cé veladzo.

— Holà, l'ein est tche sa ceints pousè.

* *

Gatollion, dè pè Moiry, étai z'u mena onna tchivra à la faire dè Cossoné.

— Dièro la tchivra ? l'ai demandè on gailla dè Senarclleins.

— Vingt francs.

— Porté-te ?

— Oh ! vo padòè ein ètre su : dein trài se-nannès le fâ lè tchevris.

— L'est bin damadzo ; iaré mi amâ que le ne portâi pas. Enfin, sara po n'autro iadzo. A revaire ! Et ye s'ein va vouâiti pllie lilein.

Gatollion lo recréi et l'ai fâ :

— Ditè-vâi, l'ami, quand faut dere la vretâ, l'è faut dere : Mè ràodzâi se le portè !

Que fâ-tou quie ? demandâve lo syndico dâo Mont, proutssè dè Losenna, à son vesin qu'avâi bu on coup et qu'êtâi à quatro ao bas dâi z'e-gra po s'allâ reduirè.

— Ah ! syndico, dese lo gaillâ, quand y'ar-revo aô bas dè cllia montâie, yè mè drobllo !

D'zosit ! D'zosit ! lès avelliés l'ant pequa noutron frârè ; vint vai vouaiti quinté pottès que lia.

— Tsancrou dè moulonétoû, dè maulaprai que t'i. On ne dit pas lè pottès ; on dit lou moa.

Bignon, dû que la perdu sa fenna, est resta tot solet avoué son valet, l'Alfred.

Le vudrai bin que césique sè mariâ, po avâi 'na fenna à l'hotò. Le lâl dè ti lè dzors, mà l'Alfred, qu'est on boquenet tatipotse, nè vu pas mordrè.

— Eh ! patifou, lâl fâ on dzo lo père, tot lo mondo sè marié ; mè-mimo me su bin maria avoué ta mère !

— Oï, repond lo tatipotse, n'est pas la mima tzousâ ; tè, tè mariâ avoué ma mère, mà, qu'i sâ, mè fudrai m'accaukellhi à n'a pernette que ne cognessâi p'titre pas.

Pingrion avâi lo cordagni à l'hotò.

A midzo, la fenna avâi fè, por lo dina, onna soupa et duè z'ao durs.

L'ein baillè ion ao cordagni et copè l'autro ein duè por elle et s'n'hommo.

Pingrion que n'avâi pas fan — l'avâi trâo quartetta lo dzor dévant — de à sa fenna que ne volliâi pas medzi la maîti de l'ao.

— Que faut-te faire dè cein ? demandâve la Pingrionne.

— Baillè-le ao cordagni ; se châte, châte-tera.

Epitaphe d'un pendu.

Ci-git ..., et s'il t'en prend envie,
Tu sauras en deux mots son sort,
Une parque a filé sa vie,
Un cordier a filé sa mort.

Le monde renversé. — Un avocat plaï-dait pour un marchand de vin, accusé de fraude. Il établit, analyses en main, l'innocence de son client puis, s'abandonnant à son lyrisme :

— Enfin, monsieur le président, messieurs les juges, ce vin est le fils légitime de la vigne.

Un juré, à mi-voix :

— Il vaudrait mieux qu'il en fût l'enfant naturel.

Lou bon payi.

On villiou fribordzai vengai soveint dein lou canton dé Vaud po atzetâ dé la vicaille et d'autrou z'afférés et surtot po bairè quoquès bons verrous de vin, cà l'amâve fô lou vin vaudois.

Quand l'avâi prau bu et fè sé coumechons, repregnai sa lotta, tot dzoïau et tot conteint et dezai, ein rémodein contré l'otò :

Eeeelh !... lou bon payi qu'è ci canton dé Vaud ; lay a dé tot : lay a dé la tzai, lay a dau pan, lay a dé la fruita, lay a dau fameux vin, eeeelh... poui dai bounès dzeins. L.

L'art de guérir.

Voulez-vous savoir ce qu'en pensait une de nos célébrités chirurgicales, le Dr Matthias Mayor ?

Nous extrayons les lignes suivantes de la préface d'un ouvrage qu'il fit publier en 1845.

« La médecine et la chirurgie sont deux sciences très distinctes et qui n'ont de commun, entr'elles, que ce but seul : de *traiter*

des maladies et des individus qui sont ou se croient malades.

» On peut être, en effet, un très bon médecin et n'être pas capable de faire la plus légère opération chirurgicale ; tout comme on voit, assez souvent aussi, des opérateurs très habiles qui sont loin d'avoir les connaissances qu'on exige, et à juste titre, d'un médecin, même très médiocre.

» La médecine est impossible, toutefois, sans la chirurgie ; et cette dernière ne peut compter sur d'heureux résultats que lorsque la première vient à son secours ; elles sont donc nécessaires l'une à l'autre et comme solidaires l'une de l'autre.

» La médecine emprunte encore ses puissances auxiliaires à la pharmacie et celle-ci à la chimie, à la botanique et aux autres sciences naturelles.

» On aurait grand tort, toutefois, si l'on continuait à intituler ces sciences, prétentieusement et ridiculement : *l'art de guérir* !

» Il n'est malheureusement, que trop avéré : que les médecins, ainsi que les chirurgiens, sont constamment réduits à *traiter*, tant bien que mal, des malades ou prétendus tels et qu'il est excessivement rare qu'il leur soit donné de les *guérir*, dans la vraie acception de ce mot. La nature seule ou des organes pleins de vie se chargent de cette heureuse et admirable attribution. Aussi, lorsqu'un chirurgien français, le célèbre Ambroise Paré, venait de terminer une de ses plus brillantes opérations, ne manquait-il pas de dire pieusement, à son malade : *Je l'ai opéré, Dieu te guérira* ! Tant il était convaincu que, sans une puissance sublime, analogue à celle de la divinité ou émanée de cette dernière, toute œuvre humaine, médico-chirurgicale, est à peu près stérile.

Tante Berthe et ses petites amies, par PAUL AMIGUET. Illustrations de G. Caudey. — Lausanne, Th. Sack, éditeur. Fr. 2,50.

La littérature pour les petits et les jeunes ne produit pas, chez nous, autant qu'il serait désirable et les mamans sont souvent embarrassées lorsqu'il s'agit d'offrir un livre amusant et bon. L'an dernier, M. Paul Amiguet nous donnait les *Robinsons du Roc pointu*, un volume exquis dont le succès fut très appréciable. Encouragé par ce résultat, l'auteur publie aujourd'hui *Tante Berthe et ses petites amies*. — Ce n'est ni un roman, ni une nouvelle, mais un délicieux récit dans lequel une vieille demoiselle dévouée, gaie, active et bienfaisante, initie à la charité publique un groupe de fillettes de psychologie très différente et dont chacune est esquissée en quelques traits justes et fins. Excellent livre, très actuel à cette heure où les questions sociales et de solidarité protectrice préoccupent nombre de bons esprits. Et puis pas du tout sermonneur. Ce volume est agrémenté de trente-six jolis dessins à la plume, bien réussis.

Tante Berthe et ses petites amies a sa place marquée dans toutes les familles et bibliothèques populaires. T. E.-L.

Combien le Bologne ?

Il y a quelques jours de cela.

Deux chalandes entrent dans un magasin de charcuterie.

L'un, après un moment d'examen, prend un grand saucisson de Bologne, entamé, et le passe sous son bras.

— Combien ce reste de saucisson ? demande-t-il au charcutier.

— Ah ! je peux pas vous le dire comme ça ; il faut que je pèse.

— Non, non, c'est pas la peine ; on ne veut pas discuter pour quelques centimes ; combien, à vue de nez ?

— Mais, monsieur, je ne vends pas à vue de nez.

— Qu'est-ce que ça fait. Allons, au hasard ? Le marchand réfléchit un instant : « Voyons,

dit-il, il doit en rester de trois à quatre livres ; ça fera six francs cinquante. »

— Comment, six francs cinquante !... Vous vous fichez de moi.

Là-dessus, contestations. On se fâche de part et d'autre. A la fin, l'acheteur jette le saucisson sur le comptoir. « Au fait, vous m'ennuiez avec votre saucisson ; tenez, je n'en veux plus ! »

Puis les deux chalandes sortent en frappant la porte.

Lorsque le négociant veut remettre en place le fameux saucisson, il s'aperçoit que celui-ci a diminué de moitié.

Il se précipite dans la rue, hèle un agent de police, et l'on peut encore arrêter les deux filous.

Dans la poche de celui des deux qui n'avait rien dit, on trouve le bout du saucisson, qu'il avait coupé tandis que son compère disputait avec le charcutier.

Recette pour empêcher les verres de lampe de se casser. — Mettre sur le feu une bassine contenant assez d'eau pour que les verres baignent complètement. Laissez chauffer jusqu'à complète ébullition. Retirez ensuite les verres, essuyez-les complètement et faites-les sécher soigneusement pour qu'ils n'aient plus aucune humidité au moment où vous les placerez sur la lampe.

Pensée. — Il est curieux que l'amour qui, dit-on, donne de l'esprit aux filles les plus simples, fasse faire tant de sottises aux hommes les plus intelligents.

JEAN DE LA FONTAINE.

THÉÂTRE. — La seconde représentation de *Madame Flirt* eut le succès de la première, à tous les points de vue.

Ce n'est pas à Lausanne seulement qu'on apprécie les mérites de notre Théâtre, depuis que M. Darcourt en a pris la direction. La *Suisse* de Genève a publié, l'autre jour, à ce sujet, un article très élogieux. « Aidé par d'habiles collaborateurs, dit-elle, M. Darcourt a composé une troupe de comédie où règne l'harmonie des volontés, la grâce, l'esprit et la puissance du talent ». Demain, dimanche, troisième de *Madame Flirt*, et *Au téléphone*, drame en 2 actes.

KURSAAL. — Programme de la semaine. *Ricardo*, et sa meute de chiens dressés. *Le trio Castill*, clowns musicaux comiques. *Comic Automobile act*, par le Libre et Change. *Mal de dents*, *Mal d'amour*, vaudeville en un acte de Eug. Joullot.

Vendredi prochain, débuts des *Strongfords*, acrobates de tapis. *Les Morieux*, barristes comiques.

Demain, dimanche, à 2 heures, *Matinée* ; le jeudi, *relâche*.

L'Emplâtre Allcock.

réchauffe et fortifie les reins. La faiblesse, le sentiment de lourdeur et de matité diminuent dès la première application de l'emplâtre et disparaissent peu à peu complètement. Demandez le véritable *Emplâtre Allcock* dans les pharmacies, et refusez les produits imités qui ne sont semblables qu'en apparence.

En vente au Bureau du *Conteur* et à l'impimerie Guilloud-Howard : *Le Mariage de Jean-Pierre*, saynète vaudoise de Pierre d'Antan (5 personnages) ; 1 ex., fr. 0,75 ; 5 ex., fr. 2,50.

En vente partout :

L'ALMANACH DU CONTEUR VAUDOIS
pour 1905

Prix : 50 centimes.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.